



Projet Pédagogique

ACM

Périscolaire

Année 2024 - 2025

*Centre Albert Camus
Rue des vignes
13090 Aix en Provence
04.42.64.44.41*

PREAMBULE :

Le projet pédagogique a pour but d'informer les familles, leurs enfants, les animateurs, et tous les partenaires, de l'organisation de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) du Centre Albert Camus mais aussi et surtout des valeurs défendues au sein de notre association. Il nous permet de présenter les méthodes pédagogiques destinées à atteindre les finalités éducatives visées par notre structure.

Ainsi, il renseignera tous les acteurs sur les orientations fondamentales que la structure s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de l'accueil des enfants. Le centre Albert Camus a pour principe général d'aider les personnes à acquérir le sens des responsabilités en apprenant à discerner, pour être en mesure de choisir en pleine liberté.

L'accueil Collectif de Mineurs (ACM)

Le Centre Albert Camus organise un ACM Périscolaire tous les mercredis pour les enfants âgés de

2,5 à 11 ans. Durant l'année, le projet pédagogique annuel se décline sous la forme de cycles pédagogiques spécifiques pour chaque période (entre deux sessions de vacances scolaires) et par tranche d'âge.

L'ACM dispose d'une capacité d'accueil potentielle totale de 143 enfants - dont 29 places sont réservées pour les 12-17 ans (Service ACM Adolescents). Cependant, afin de respecter un taux de remplissage réglementaire, nous ne déclarons que 105 places pour les mercredis (ce niveau peut être ajusté en fonction de l'évolution des besoins). Les usagers de l'ACM sont des familles issues de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville d'Aix-en-Provence avec une majorité des enfants issus de la cité Corsy.

Au sein de l'accueil de loisirs, les enfants sont répartis selon les groupes d'âge suivants :

- Les 3/5 ans forment le groupe des ZOUZOUS (24 enfants)
- Les 6/7 ans forment le groupe des PTILOUPS (24 enfants)
- Les 8/9 ans forment le groupe des FILOUS (24 enfants)
- Les 10/11 ans forment le groupe des TIGROUS (24 enfants)
- Les 11/17 ans forment le groupe des adolescents (12 enfants)

Le choix de nommer chaque groupe participe à l'atteinte des objectifs pédagogiques que nous allons présenter ci-dessous.

Nous accueillons les enfants sur 2 sites différents mais néanmoins très proches tels que :

- Le Centre Albert Camus situé Rue des Vignes - Cité Corsy 13090 Aix-en-Provence. Ce bâtiment accueille le siège social (Accueil et pôle administratif) et des 5 salles d'activités dont une salle informatique, une salle « jeunes » et un espace petite enfance.
- L'Espace Jaïda MEZIANE situé Rue des Vignes - Cité Corsy 13090 Aix-en-Provence. Ce bâtiment est une grande salle polyvalente de 200 m² qui permet d'accueillir également les animations collectives (spectacle...) et les activités sportives.

Les locaux de l'école maternelle ne sont pas utilisés le mercredi pour des commodités de fonctionnement hormis pour les repas du midi qui sont servis dans les locaux de l'école maternelle Corsy (située à 200 mètres du Centre Albert Camus) au sein de laquelle nous disposons de la cuisine satellite collective et du réfectoire. Nous proposons un service de repas en liaison froide (remise en température). Notre prestataire est Terres de Cuisine qui est engagé dans une démarche qualité (produits bio, produits locaux et diversité).

I - Les Objectifs généraux du projet pédagogique :

Ils sont directement inspirés du projet éducatif de l'association pour en traduire les grandes lignes. Il s'agit donc des orientations pédagogiques que nous souhaitons développer dans le cadre de notre ACM. Voici les 6 engagements pédagogiques du Centre Albert Camus :

1/ Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière.

Chaque enfant a sa propre histoire et nécessite que celle-ci soit prise en considération. En effet, l'histoire familiale, les origines, les relations sociales, l'environnement... sont tout autant d'éléments qui peuvent expliquer des comportements et peuvent aider une équipe d'animation dans la mise en œuvre des animations.

2/ Respecter les rythmes individuels des enfants.

Chaque tranche d'âge a un rythme de vie spécifique : temps de compréhension, besoin de repos, capacité à réussir certaines activités... Prendre en compte le rythme de chacun nous permet d'adapter notre fonctionnement à chaque enfant : accueil échelonné, sieste, repos entre les activités...

3/ Permettre à chaque enfant de se construire des repères.

Il faut mettre en place des éléments pour permettre à chaque enfant de se construire des repères dans le temps, l'espace et dans les relations avec les autres. C'est un préalable à une acquisition plus rapide d'autonomie. Par exemple : les équipes d'animation stables, des animateurs référents dans chaque groupe, des locaux dédiés à chaque groupe, des lieux d'animations définis (jeux sportifs, jeux calmes, repos...) ...

4/ Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs.

Sur le long terme, nous accompagnons les enfants pour se construire en tant que futurs citoyens. Cet apprentissage de la citoyenneté passe par " le faire ensemble ", la mise en œuvre d'un projet où chacun peut trouver sa place. Cela se traduit par une écoute et une prise en compte des souhaits des enfants, par des temps où les enfants choisissent, et s'organisent (grands jeux, choix d'activités...).

5/ Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie.

Chaque enfant désire grandir, devenir adulte pour être autonome. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme. Il n'y a pas un âge où on devient autonome. A chaque étape de son enfance puis de son adolescence, on progresse vers davantage d'autonomie. Les enfants sont par exemple systématiquement associés aux tâches de rangement du matériel, de débarrassage des tables de repas...

6/ Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins.

Nous favorisons une démarche de projet, où les enfants et les jeunes sont parties prenantes. Nous diversifions au maximum le choix des activités afin de répondre le mieux possible aux besoins de chacun.

II – Les Locaux et aménagement des lieux d'accueil :

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'ACM est réparti sur des lieux différents en fonction des âges et des spécificités de nos différents locaux :

- Les locaux du Centre Albert Camus sont composés du bâtiment principal et de l'Espace Jaïda MEZIANE, une partie de l'école maternelle Corsy vient compléter nos espaces d'accueil.

Nous disposons ainsi de :

- 1 Salle informatique offrant 8 postes avec accès Internet
- 1 Salle jeunes équipée : jeux vidéo, Ping-Pong, Babyfoot... - 1 Salle Petite Enfance équipée avec toilettes et dortoir.
- 4 salles polyvalentes (50 m², 60 m², 100 m² et 180 m²)
- 4 espaces de sanitaires adaptés aux différentes tranches d'âges.
- Matériel sportif : Tapis de gym, Tatamis, ring de boxe, filets de volley, matériel de boxe, matériel de cross, ballons...
- Matériel sono et vidéo
- Matériel pédagogique et jeux de sociétés...
- Minibus 9 places

Le matériel pédagogique dans les domaines du sport, de la culture ou du loisir est alimenté et renouvelé chaque année pour contribuer au maintien de la qualité des animations proposées.

Chaque espace est donc adapté et aménagé aux groupes avec des espaces dédiés aux activités physiques, aux jeux plus calmes, aux rassemblements collectifs, le coin lecture et au coin dessin... Cette organisation permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin.

Chaque lieu d'accueil dispose d'un affichage organisé tel que :

- Un espace d'information (règles de vie, programme, possibilités de sorties...) réalisé par les enfants au début de la session.
- Un espace d'exposition où nous présentons les réalisations des enfants, facilement visible pour les parents notamment.

L'espace Jaïda MEZIANE dispose d'un espace extérieur sécurisé avec un patio de 100 m². De même, la cour de récréation de l'école maternelle propose un deuxième espace extérieur sécurisé avec des jeux extérieurs. Les groupes utilisent également beaucoup le petit terrain de proximité situé derrière le centre pour les activités sportives.

III - Les règles de vie :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont travaillées avec les enfants. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants et par les enfants pour permettre de créer de l'échange et de l'entraide.

Ces règles peuvent évoluer en fonction du déroulement des mercredis, de certains événements ou sur propositions des enfants.

En ce qui concerne les adultes, les règles de vie au sein de l'accueil de loisirs sont celles du règlement intérieur du Centre Albert Camus et celles de la réglementation de la DRDJSCS.

VI – Les temps forts dans le déroulement de la journée :

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

- L'accueil échelonné du matin :

L'accueil a lieu le matin à 8h00 et jusqu'à 9h00. Ce moment est animé et permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité de choisir entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ou même de ne rien faire...

L'animateur est disponible et à l'écoute des demandes des enfants afin de permettre un accueil vivant et modulable. Son rôle est de permettre à chacun de se "re-trouver" chaque mercredi. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société, l'organisation d'un grand jeu... sans oublier d'être aussi disponible auprès des parents pour diffuser ou recevoir une information... En effet, le temps d'accueil doit également faire le lien entre le milieu familial et le centre de loisirs. L'accueil du matin se déroule par groupe, chacun dans une salle dédiée, sauf accueil animé collectif exceptionnel.

- Les réunions enfants-animateur :

Elles peuvent avoir lieu à différents moments de la journée (en fin de matinée ou/et après une activité ou /et pendant le temps calme après le repas), soit instaurées au sein d'un groupe, soit

en fonction d'un besoin ou d'une demande. Les animateurs se réunissent avec les enfants pour un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre ou le déroulement de la journée. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes. C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

- Le repas :

Nous utilisons la cantine de l'école maternelle pour les repas. Compte-tenu des effectifs d'enfants accueillis, nous proposons 2 ou 3 services chaque jour, à partir de 11H30 et jusqu'à 13h30. Les repas nous sont livrés en liaison froide par notre prestataire TERRES DE CUISINE. Le personnel de service est en charge de la préparation (remise en température, découpe, assaisonnement...) et du service des repas.

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente. La nourriture est équilibrée. Chacun est invité à goûter mais nous ne forçons pas un enfant à manger. Les enfants participent au débarrassage de la table à la fin du service.

- Le goûter et le départ échelonné :

Véritable temps de pause en fin d'après-midi, après les activités, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial. Il permet de faire le lien entre le temps d'activités précédents et la fin de journée. C'est aussi le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe pour la fin de la journée. C'est un deuxième temps de liaison avec les parents où on raconte brièvement comment la journée s'est déroulée. Cela peut aussi être un temps de régulation entre la direction et les parents.

NB : En cas de conflits, c'est à l'équipe de direction de prendre en charge les parents.

V - Les activités :

- Notre conception des activités.

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. Nous favorisons aussi une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

- Les domaines d'activités :

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, jeux de coopération, grands jeux...)

- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...
- Les activités de découverte (sorties, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux...)
- Les activités physiques et sportives.
- La lecture, le conte...
- Les animations dans la rue au sein du quartier.
- Des activités sous la forme de projets spécifiques sont régulièrement mises en œuvre en lien avec d'autres dispositifs ou projets du Centre Albert Camus (Projet Contrat de Ville, projets thématiques...), ou en fonction de l'actualité du territoire (Carnaval, Fêtes de quartier...), d'opportunités partenariales (Fête du PRODAS, invitation d'un centre social...).

VI - Les relations avec les familles :

Comme nous l'avons expliqué précédemment, les temps d'accueil du matin et du soir sont des moments propices à la relation avec les parents. Même si nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet, chaque mercredi soir, nous pouvons échanger avec eux sur différents sujets : déroulement de la journée, invitation à participer à une activité ou une sortie, rendez-vous particulier, modification des horaires... Aussi, un panneau d'information est situé à l'entrée à leur attention, en plus du programme d'activités affichés également.

VII - Le travail d'équipe :

- Composition de l'équipe.

Le Centre Albert Camus se réfère aux textes de jeunesse et Sports qui règlementent les accueils de loisirs en termes de quantité et de qualifications des différents intervenants auprès des enfants. L'accueil de loisirs est placé sous la responsabilité d'un directeur diplômé BP JEPS et d'un directeur adjoint diplômé soit du BAFD soit également BP JEPS. En effet, selon les périodes, plusieurs salariés sont susceptibles de remplir cette fonction. Pour cela, nous avons engagé une démarche de formation de nos salariés permanents qui sont désormais tous détenteurs de diplômes professionnels de l'animation. L'équipe de direction est placée sous l'autorité du directeur de l'association diplômé DE JEPS. De même, nous attachons une importance particulière à la formation et la qualification des animateurs vacataires en proposant d'accompagner, de former et de financer des formations BAFA pour des jeunes animateurs en devenir.

L'accueil de loisirs bénéficie également des compétences des autres salariés permanents de l'association, des animateurs professionnels diplômés qui interviennent à différents niveaux pour apporter leur savoir et savoir-faire spécifique : ateliers créatifs, animations sportives, activités culturelles, soutien à la parentalité...

L'équipe de direction se partage les fonctions suivantes : L'animation de l'équipe, le suivi du budget, la gestion matérielle et administrative, es relations avec les différents partenaires, les relations avec les familles, la formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires, les commandes et l'organisation des repas.

Ils sont les garants de la sécurité physique et affective des enfants. Ils sont également garants de la mise en œuvre du projet pédagogique et rendent compte de leur travail au directeur de l'association.

L'équipe d'animation : Elle est composée d'animateurs et d'animatrices diplômés, ou en formation et de bénévoles. Ils ont pour fonctions : l'animation des différents moments de la journée, l'accueil des enfants, la préparation des activités, leur mise en place, le rangement, l'information des parents.

Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

Nous avons fait le choix d'embaucher nos animateurs sur des longues périodes afin de renforcer leur implication dans le fonctionnement de l'ACM et plus généralement du Centre Albert Camus.

- Organisation du travail de l'équipe.

L'équipe se réunit plusieurs fois au cours de l'année, et tous les soirs le mercredi afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les programmes d'activités.
- De mettre en place des projets spécifiques.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

L'équipe de direction et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par le directeur et/ou le directeur adjoint.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...)

Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail qui sont à la portée de toute l'équipe d'animation.

A ces temps de préparation, viennent s'ajouter de nombreux temps de régulation ou d'échanges quotidiens qui sont possibles car l'équipe pédagogique du mercredi est principalement composée d'animateurs salariés permanents du Centre Albert Camus et d'animateurs vacataires embauchés en CEE sur de longues périodes.

- La formation des animateurs.

Le directeur et directeurs adjoints sont garants de la formation des animateurs. Ils suivent plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle) et assurent leur validation. Les critères de validation sont précisés pendant l'embauche. Pour les animateurs

stagiaires, des réunions de bilan intermédiaires sont organisées pour guider les stagiaires. La formation des animateurs nécessite ce formalisme mais cependant, une grande partie de cet accompagnement se fait sur des temps informels par de l'observation et du conseil.

Le Centre Albert Camus attache une grande importance à la formation des animateurs. En ce sens, nous avons une démarche forte d'accompagnement des jeunes dans leur cursus de formation pour obtenir le diplôme du BAFA.

VIII - L'évaluation du projet pédagogique :

L'évaluation du projet pédagogique permet vérifier si les objectifs fixés ont été atteints. Cela permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien du centre de loisirs en référence aux orientations éducatives de l'association. Cette évaluation prend plusieurs formes et aussi plusieurs temps bien différents : des temps formalisés comme les réunions d'équipe, le bilan de fin de session ou encore les temps de validation des stagiaires... Mais aussi, par des temps plus informels comme les observations de l'équipe de direction, les discussions avec les parents, les évolutions des enfants, la progression des effectifs...

Pour réaliser cette évaluation, l'équipe de direction utilise différents outils et méthodes : réunions, grilles d'évaluations, discussions, observations, questionnaires...

La pluralité de cette évaluation tant dans le fond que dans la forme garantie sa pertinence.

Voici deux outils qui sont utilisés pour réaliser cette évaluation :

1) La grille d'évaluation :

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet : Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ? Les objectifs ont-ils été atteints ? Les activités ont-elles été terminées ? Y a-t-il eu respect des horaires ?

Exemple de grille d'évaluation :

| INTITULE | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | OBSERVATION REMARQUES | S- |
|---|---|---|---|---|---|--------------------------|----|
| Le lien a-t-il été effectué entre le P.P. et les activités menées ? | | | | | | | |
| Comment s'est déroulée la préparation des activités ? | | | | | | | |
| Comment s'est déroulée la gestion des temps libres ou calmes ? | | | | | | | |
| Comment s'est déroulée la gestion des repas, piques niques et goûters ? | | | | | | | |
| La gestion du listing de présence. | | | | | | | |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|
| La transmission des informations, lien et la communication avec les familles. | | | | | | |
| Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants ? | | | | | | |
| Y a-t-il eu respect de la fatigue et plus généralement des rythmes des enfants ? | | | | | | |
| Santé : la gestion du cahier de soins. | | | | | | |
| Y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ? | | | | | | |

Légende : 1. très satisfaisant, 2. satisfaisant, 3. moyen, 4. insatisfaisant, 5. très insatisfaisant.

2) Les entretiens individuels d'évaluation des animateurs :

L'entretien entre un animateur et le directeur ou son adjoint a pour but de dresser un bilan de la prestation de l'animateur durant la session écoulée. Il s'agit de voir ce qui a été bon et les points à améliorer pour le futur. Cette évaluation n'est pas à sens unique : l'avis et ressenti des animateurs doivent être pris en compte. Cela permet aussi de définir les objectifs d'évolution pour une future collaboration. C'est une auto évaluation qui demande de se pencher sur ses propres actions sur une période de temps pour en ressortir les faits marquants. L'équipe de direction renseigne un tableau de suivi des animateurs qui est conservé et pourra servir à confectionner les futures équipes d'animation.

IX - Les spécificités et engagements du Centre Albert Camus dans le cadre du Plan Mercredi :

Depuis le 4 septembre 2018, l'ACM du mercredi est repassé en journée avec un accueil à partir de 8h et jusqu'à 18h. Ce retour à un accueil à la journée avec repas est lié au nouveau changement des rythmes scolaires (semaine à 4 jours) et il a été l'occasion de repenser cette journée d'animation avec une attention particulière en tenant compte de la spécificité de cette journée et de la Charte Qualité à mettre en œuvre pour répondre aux critères du Plan Mercredi.

Ainsi, nous avons donc intégré à notre projet pédagogique pour ce temps d'accueil spécifique les engagements suivants :

- Le mercredi est un jour de relâche pour les enfants, situé au milieu de la semaine scolaire, il doit être un temps de loisirs adapté au rythme de l'enfant en intégrant ses envies et son degré de fatigue.
- l'équipe d'encadrement du mercredi est composée d'animateurs salariés permanents de la structure et de vacataires embauchés en CEE sur des périodes longues afin de garantir une stabilité et une sécurité affectives des enfants accueillis.

- Le Projet Pédagogique du mercredi est établi en lien et en cohérence avec les projets pédagogiques des autres sessions de vacances ainsi qu'avec les autres dispositifs mis en œuvre à l'année par le Centre Albert Camus (Réussite Educative, Animation Prévention, activités sportives...).
- L'accueil de loisirs du mercredi accueille tous les publics sans aucune discrimination afin de lutter contre l'exclusion (possibilité d'accueillir des enfants en situation de handicap...) et favoriser la mixité sociale (tarification progressive et adaptée LEA).
- L'intégration dans la construction des programmes d'activités des ressources locales en termes de lieux culturels (richesse de la ville d'Aix-en-Provence) et de partenaires associatifs (sport, culture, loisirs...). Le travail en partenariat est régulièrement sollicité afin de mutualiser des temps d'animation avec les centres sociaux présents sur notre territoire.
- Le Projet Pédagogique du mercredi s'inscrit dans une réelle démarche de projet en lien avec l'actualité de l'association. Les projets d'animation se déroulent sur des cycles longs favorisant l'implication des enfants et des jeunes. Les projets d'animation répondant à des thématiques actuelles comme l'environnement, la citoyenneté ou la culture, et se déclinent sous la forme d'activités diversifiées permettant à chaque enfant de s'y retrouver sur le principe du libre choix.

CONCLUSION

Le projet pédagogique est un « contrat » conclu entre les animateurs et l'équipe de direction pour la mise en œuvre des mercredis des enfants accueillis sur le centre de loisirs. Il est présenté à tous les animateurs durant les réunions de préparation afin que ces derniers le comprennent, se l'approprient, le valident et l'utilisent pour l'organisation du programme d'activités. Il est enfin l'outil incontournable pour vérifier l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'association et ainsi de la réussite des vacances des enfants.